

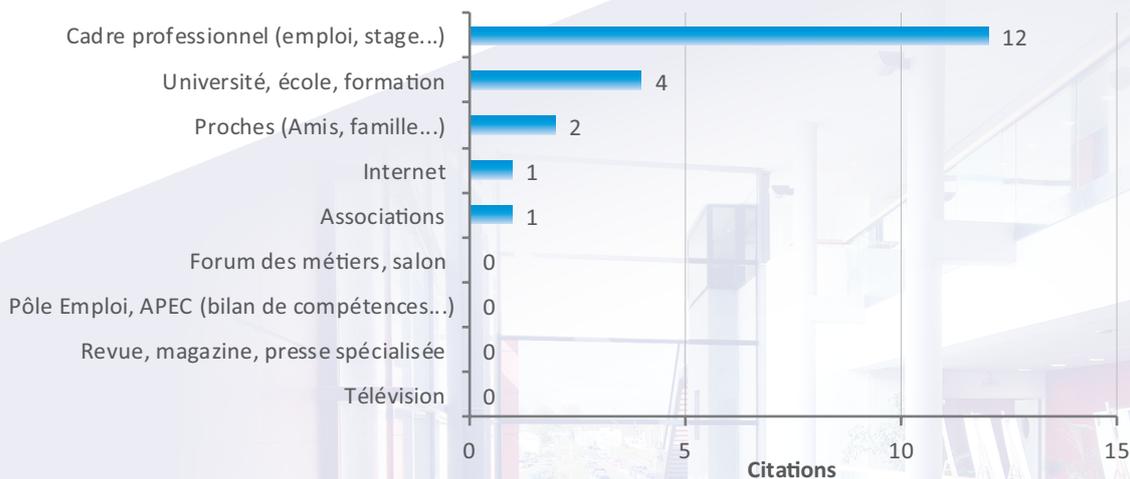
Observatoire de la formation

10^{ème} promotion de directeurs pénitentiaire d'insertion et de probation

A retenir

- 15 élèves entrés en formation le 9 octobre 2017, dont 14 femmes et 1 homme
- 6 élèves sont d'anciens CPIP ayant une ancienneté moyenne dans l'AP de 10 ans
- L'âge moyen est de 32,1 ans
- 10 élèves sont titulaires d'un bac+5, majoritairement dans le domaine du droit
- Les motivations premières sont d'ordre professionnel, liées à la réinsertion des personnes détenues, l'intérêt d'un métier à relations humaines et l'exécution des peines
- La principale perspective professionnelle est de faire carrière dans le corps des DPIP

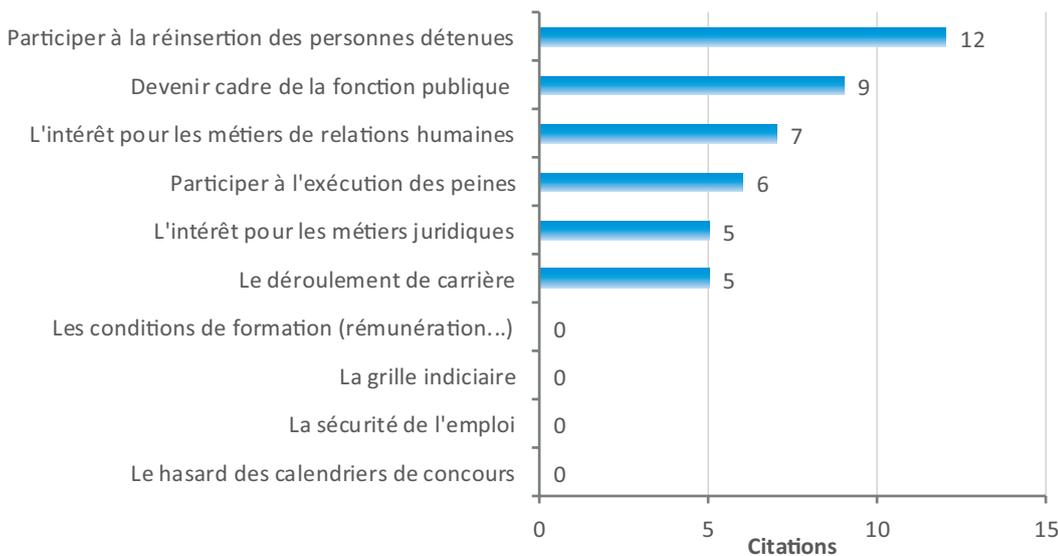
Graphique 1 : Connaissances du concours (Plusieurs réponses possibles) – Citations



12 des 15 élèves de la promotion ont pris connaissance du concours de DPIP dans un cadre professionnel. Parmi eux, on compte 6 CPIP. En seconde position, les lieux de formation sont les plus mentionnés avec 4 citations. Leurs

auteurs proviennent des filières de droit. Les proches, les associations et internet sont également cités mais à des fréquences bien moindres.

Graphique 2 : Première et seconde motivations à devenir DPIP – Réponses cumulées



Les premières et secondes motivations des élèves à intégrer la formation ont été ici cumulées. Globalement, ce sont les motivations d'ordre professionnel, autrement dit des dispositions liées aux contenus même du métier, qui ont été le plus souvent mentionnées : « la participation à la réinsertion des personnes détenues », d'abord, mais également « l'intérêt pour les métiers de relations humaines » et « la participation à l'exécution des peines », ensuite. Puis, « l'intérêt pour les métiers »

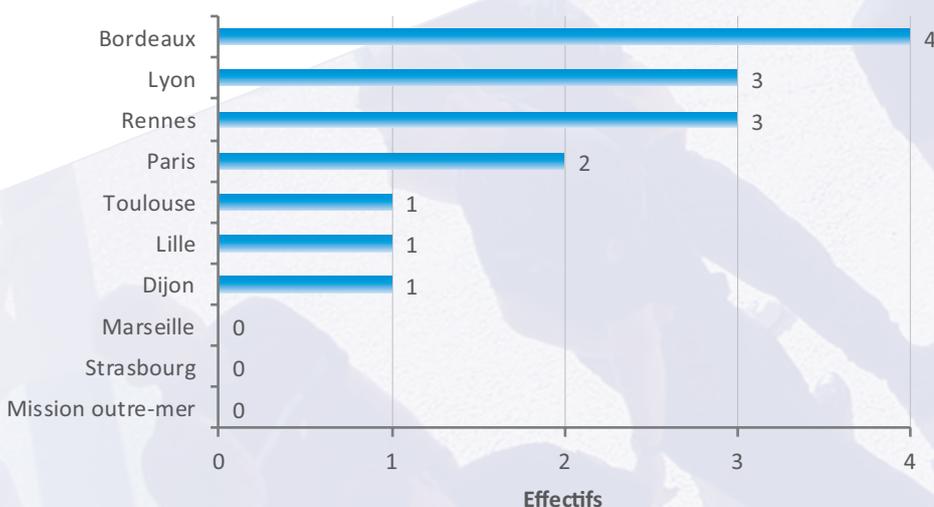
juridiques constitue également une source d'attractivité avec 5 citations.

Les motivations utilitaires, relatives aux questions de statut et de carrière, sont bien moins avancées, à l'exception du fait de « devenir cadre de la fonction publique » qui a été sélectionné à 9 reprises et du « déroulement de carrière », mentionné 5 fois.

Profil sociodémographique

La 10^{ème} promotion de DPIP est composée de 15 élèves, dont 14 femmes et 1 homme. Cette surreprésentativité féminine n'est pas nouvelle et confirme les résultats obtenus dans les précédentes promotions. L'âge moyen des élèves est de 32,1 ans et leurs âges s'échelonnent de 23 à 40 ans. La majorité d'entre eux vivent en couple, le plus souvent pacsés. Sept élèves sont célibataires et une personne est divorcée. Cinq élèves ont des enfants.

Graphique 3 : Origines régionales – Effectifs

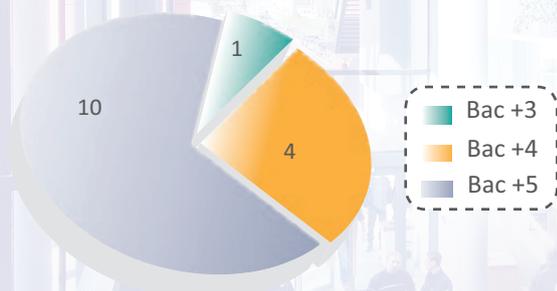


Les origines géographiques des élèves n'indiquent aucune tendance nette avec des provenances nationales relativement éparées. Quatre d'entre eux proviennent de la région bordelaise et 3 de la DISP de Rennes, soient 7 personnes issues de l'ouest du pays. L'est est un peu moins représenté avec 3

élèves provenant de la région Lyonnaise. Les DISP de Paris, Toulouse, Lille et Dijon totalisent 5 personnes et aucun élève n'est issu de celles de Marseille, de Strasbourg et de la MOM.

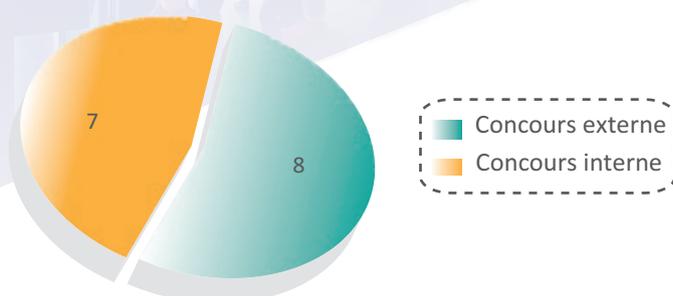
Parcours scolaire et professionnel

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu - Effectifs



A l'instar de la précédente promotion, les titulaires d'un bac+5 sont majoritaires au sein de la promotion (10). De même, les élèves ayant suivi des études de droit sont de loin les plus nombreux (12). Un élève est diplômé de sciences politiques, un en sciences humaines et un dans le domaine du travail social.

Graphique 5 : Modalité d'accès à la formation de DPIP - Effectifs



La promotion est composée à part égale d'élèves issus des concours externe et interne. Parmi les internes, 6 étaient CPIP ou élèves CPIP et une élève était éducatrice dans la PJJ. Pour ce corps professionnel, devenir DPIP est la mobilité la plus souvent observée⁷. En l'occurrence, ces personnels ont en moyenne attendu 10 ans avant d'opter pour ce choix.

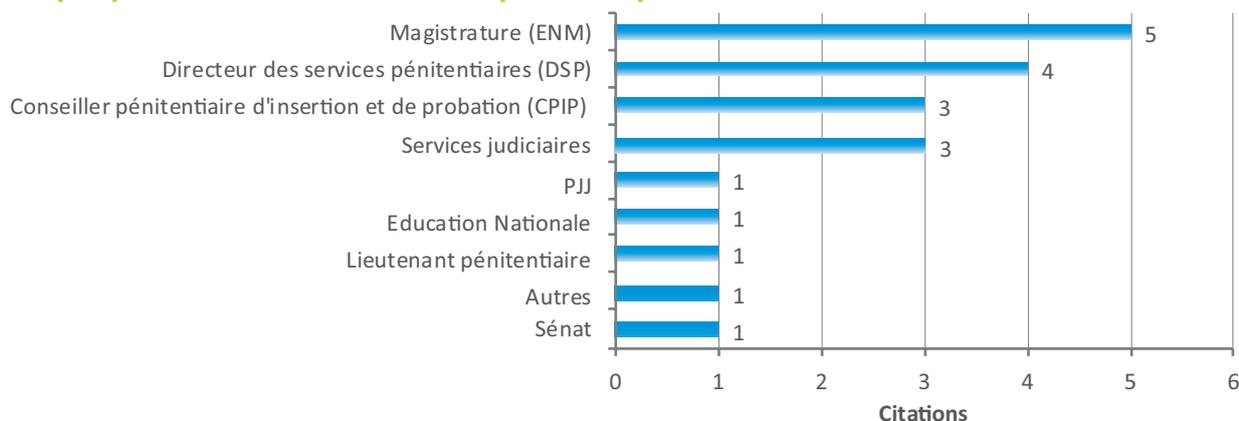
11 des 15 élèves étaient en activité professionnelle au moment du concours et 4 sortaient de formation. Aucun n'était en recherche d'emploi.

Choix du concours

10 des 15 élèves passaient ce concours pour la première fois, tandis que 3 élèves l'avaient passé une fois et 2 deux fois. En outre, ils sont 9 à préciser que le concours de DPIP se trouvait en première position dans le choix des concours passés. Deux élèves envisagent de tenter le concours de magistrat en cours de formation.

Parallèlement au concours de DPIP, 11 élèves ont candidaté dans d'autres administrations ou pour d'autres corps de métier. Au total, 20 concours ont ainsi été passés. En voici le détail.

Graphique 6 : Nature des concours passés depuis un an – Citations



Les concours proposés par le ministère de la Justice sont de nouveau les plus populaires : 5 élèves ont tenté celui de la magistrature, 4 celui de directeur des services pénitentiaires et 3 celui de conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation.

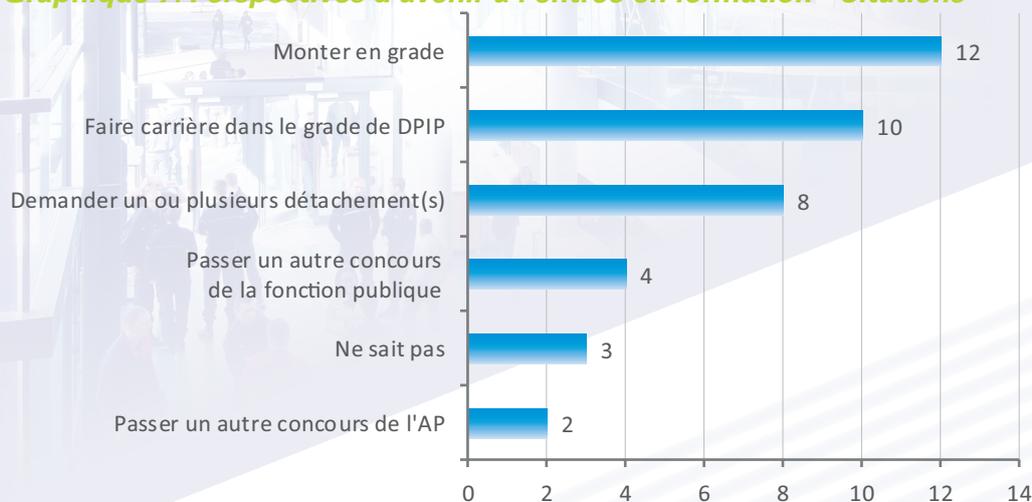
Ce même ministère est également bien représenté dans les autres concours qu'il propose. Les concours tentés sont majoritairement de catégorie A.

⁷ Laurent Gras, Nicolas Boutin, Devenir CPIP... et le rester ? Analyse démographique des départs des CPIP en cours de formation et en cours de carrière de 1995 à 2014, Observatoire de la formation, Direction de la Recherche, École nationale d'administration pénitentiaire, 2016.

Attentes en formation et avenir professionnel

Outre les attentes d'ordre général consistant à « apprendre le cadre professionnel propre à la fonction », à « endosser le costume de cadre de la meilleure façon » et à « prendre son premier poste dans les meilleures conditions », les élèves ont avant tout souligné leurs besoins en management, avec la découverte et l'apprentissage d'« outils pour encadrer et accompagner une équipe dans ses missions » et « acquérir des qualités en management » (6 citations). Une personne a mentionné des attentes en criminologie et une autre dans le montage de projets. Ces attentes rejoignent les principaux centres d'intérêt recherchés dans le métier de DPIP, à savoir, la diversité des missions (12), le management (10) et la capacité à fédérer dans la mise en œuvre de projets (10). De même, elles rejoignent aussi leurs centres de préoccupations qui sont la gestion des ressources humaines (13) et la capacité à faire accepter leurs décisions (13). De fait, un DPIP doit être avant tout un bon manager (12) et un bon communicant (8).

Graphique 7: Perspectives d'avenir à l'entrée en formation - Citations



Faisant écho aux réponses apportées par les élèves de la 9^{ème} promotion, la perspective d'avenir majoritairement citée est de « faire carrière dans le grade des DPIP », suivie de la volonté de « monter en grade ». Ainsi, les perspectives professionnelles d'une majorité d'élèves sont prioritairement celles de rester

dans le corps des personnels d'insertion et de probation. Parallèlement, des élèves se sont prononcés sur leurs perspectives de quitter l'administration pénitentiaire en réussissant un autre concours de la fonction publique.

10^{ème} promotion de directeurs pénitentiaire d'insertion et de probation

NOVEMBRE 2017

OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargé d'études : nicolas.boutin@justice.fr



Directeur de la publication : Sophie BLEUET - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Nicolas BOUTIN

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Xavier DABADIE, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres -CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99



École nationale
d'administration
pénitentiaire